



Fédération Sport Boules Malagasy

Siège Social: LOGT 76 Antanambao - 67Ha Sud, Antananarivo 101 - Madagascar
Tél. : (261) 33 14 314 75 - E-mail : madagascar@fipjp.com
www.fsbmalagasy.org

Décision N° 008-FSBM/2025

La Fédération Sport Boules Malagasy,

Vus :

- la Loi 97-014 du 08 août 1997 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives ;

- le Décret 2010-001 portant sur le mode de relations entre le Ministère en charge des Sports et le mouvement sportif, et fixant l'organisation générale et le fonctionnement des groupements sportifs unisports ;

Et après comptage des notes obtenues par chaque joueur présélectionné lors de la première phase du regroupement du 21 au 23 mai 2025 assisté par un représentant des Présidents des Ligues, un représentant des Présidents des Clubs et l'ensemble du Staff technique de la FSBM ;

DECIDE :

Article 1er : sont présélectionnés selon leur classement pour la deuxième phase du regroupement pour composer l'équipe nationale malagasy en vue de la participation au Masters de pétanque, à la tournée estivale en France et au championnat du monde doublette homme, tête à tête homme et doublette mixte pour cette année 2025 à Rome Italie :

- RAMANANTIARAY Faralahy Joseph Urbain ;
- RAKOTOARISOA Yves Sedrick ;
- RAKOTOARISOA Lova Satamandimby ;
- RAKOTOMANGA Barinirina Claude Joseph ;
- RAZANADRAKOTO Tiana Laurens ;
- RATOLOJANAHARY Jean Michaël ;
- RAKOTONIAINA Faratiana ;
- ANDRIANANTENAINA Rasolofoarivony Mamy ;
- ANDRIANANTENAINA Faly Donald ;
- RAKOTONDRAINIBE Jean François Nirina Daniel ;
- RAZAFIMAHATRATRA Herilantsoa ;
- RAKOTOARISOA Thierry Niaina.

Article 2 : ces joueurs présélectionnés rentrent immédiatement dans la deuxième phase de regroupement, et celle-ci jusqu'à l'élaboration de la liste finale de l'équipe nationale.

Antananarivo, ce 23 mai 2025

 Le Directeur Technique National

RAMAROKOTO Jeannot



ANDRIANIRINA Adrien Julio Edouard